

Délibération CA-20251008-5.2

Vanves, le 8 octobre 2025

Conseil d'administration du Cnous du 8 octobre 2025

Projet de délibération relative aux dotations complémentaires ou actualisées 2025 aux Crous

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver les dotations complémentaires ou actualisées allouées aux Crous en 2025, telles que présentées en séance le 8 octobre 2025.

Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation ;

Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;

Vu le règlement intérieur du conseil d'administration du Cnous adopté le 27 mars 1997 et modifié le 9 juillet 2010, le 24 novembre 2016 et le 27 mars 2019 ;

Vu les documents relatifs aux dotations complémentaires ou actualisées présentés en conseil d'administration.

• Point de l'ordre du jour

5 – Exercice 2025

5.2 Dotations complémentaires ou actualisées 2025 aux Crous

Article 1

Le conseil d'administration vote la réallocation des crédits en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, alloués aux Crous au titre du Fonds Vert de l'Etat (axes 2 à 6).

Article 2

Le conseil d'administration vote les dotations complémentaires allouées aux Crous dans le cadre de la subvention pour charges de service public 2025 (titre 3) au titre de la compensation des repas à 1 € (période de janvier à août 2025), des subventions versées aux restaurants agréés (période du 1^{er} semestre 2025) ainsi que des mesures de soutien.

Les quatre tableaux de répartition des crédits aux Crous sont annexés à la présente délibération.

- Entendu l'exposé de Madame Bénédicte DURAND, présidente du Cnous ;**
- Proposition de décision soumise au conseil d'administration :**

Approbation des dotations complémentaires ou actualisées 2025 aux Crous tel que présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité des présents et représentés la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 29
Quorum : 9

Membres présents : 17
Procurations : 9
Membres participant à la délibération : 26

Contre : 0
Abstentions : 0
Pour : 26

**La présidente
Bénédicte Durand**